

HOROYA

ESCAL
D'INSTRUC
ION
MISEE
EN
MARCH
E
LE 24
MARS
1967
CHERY
REPUBLIQUE
DE GUINEE

Directeur politique :
LEON MAKA

Directeur de publication :
TIBOU TOUNKARA

Directeur :
FODE BÉRÉTÉ

SEPTIEME ANNEE 1967

N° 1157

Dim. 26 et lundi 27 mars 1967

4 pages - 25 Francs

Sous le signe du mot d'ordre „Produire pour se suffire”



26 mars 1959
26 mars 1967

**Le peuple de Guinée fête,
dans l'enthousiasme populaire,**

le 8^e anniversaire de la création de la J.R.D.A.

25 mars 1959 - 25 mars 1967. Il y a exactement 8 ans que naissait, dans l'enthousiasme et la plus parfaite communion d'idées, la JRDA, la Jeunesse de la Révolution Démocratique Africaine.

Voilà 8 ans, jour pour jour, que les jeunes de notre pays,

(filles et garçons) ont bousculé les préjugés, brisé les entraves raciales, ethniques et tribales pour s'identifier à leur peuple uni sous la bannière du P.D.G.

Mais avant que prévale cette maturité socio-politique qui a donné naissance à la

JRDA, une montagne colossale qui constituait un puissant obstacle a été déplacée du chemin, conduisant nos jeunes à s'unir, puis à s'identifier dans cette grande famille : la JRDA.

La JRDA est née du triomphe de ces «jeunes aînés» qui, bravant les pressions coloniales, ont mesuré à sa juste valeur nationale, le devoir que chacun de nos jeunes devait faire prévaloir sur les causes ethniques, tribales, religieuses ou spirituelles, elles-mêmes influencées par l'idée générale qui se dégage de la jeunesse à l'échelle nationale.

En effet, nos «jeunes aînés» qui ont souffert de la domination coloniale, sont parvenus à faire prendre conscience,

non sans difficulté, aux autres jeunes égarés de leur génération, de la force incalculable de lutte de libération qu'engendra leur union, face à l'oppression, à l'exploitation colonialistes.

Ce fut une victoire de portée historique.

Et depuis les choses ont évolué rapidement. Grâce à la clairvoyante direction du Parti, les incompréhensions ont fait place à l'entente. Les animosités ont cédé à la fraternisation. L'enfant d'une famille aisée - oh ! justice ! - est devenu l'allié et le frère de celui du bûcheron. Les jeunes de Moyenne-Guinée et ceux de la Côte se sont donné la main dans la grande oeuvre de construction nationale.

Aujourd'hui, les jeunes s'affirment et s'identifient non plus en tant que Soussou, Malinké, Foulah, Thoma, Guérézé, Kissi, Baga, Nalou, etc., mais uniquement en tant que frères et soeurs guinéens, africains qui, désormais s'identifient par leur conscience révolutionnaire.

En ce jour anniversaire de la naissance de la JRDA, il incombe à chaque jeune de notre pays, digne d'appartenir à cette aile marchante du P.D.G., de jeter un regard sur le passé non encore lointain de ses parents ou même de sa propre génération.

S'il n'est pas acquis à la cause des esprits retrogrades qui sous-estiment les nouvelles dimensions que leur a con-

(Suite page 2)

COMMUNIQUÉ DU B.P.N.

Le Bureau Politique National a tenu vendredi 24 mars de 12h à 15 heures une session au cours de laquelle il a étudié la situation politique créée au Sierra-Léone et a arrêté les dernières dispositions relatives à la tenue de la Conférence des Gouverneurs à Kankan les

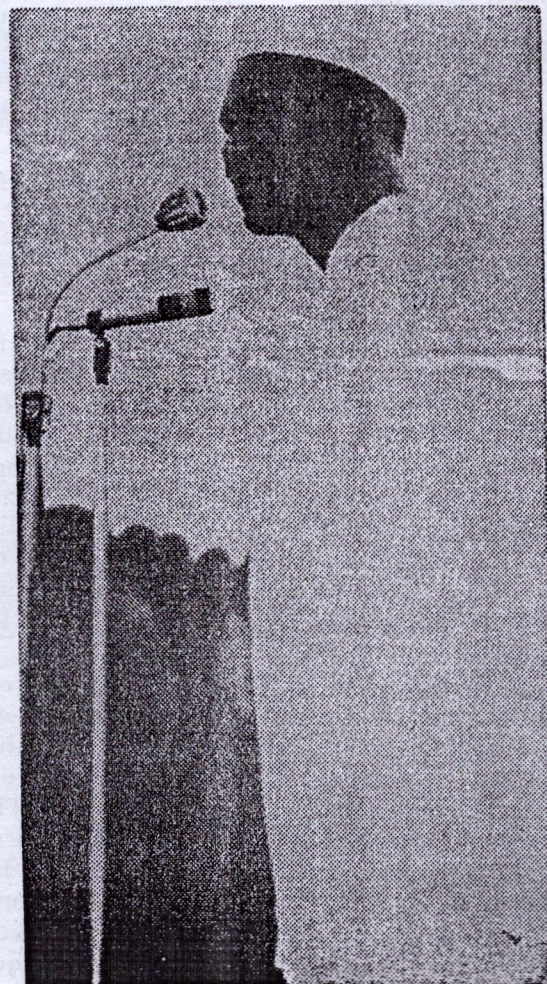
27 et 28 courant.

Le Président de l'Assemblée Nationale a informé le Bureau Politique National de la décision de convoquer la session ordinaire des membres de la Commission permanente de l'Assemblée Nationale à compter du 10 avril prochain.

„... Décoloniser et démystifier totalement l'homme guinéen...

**Faire surgir du sein de la jeunesse, un nouvel homme
alliant à des capacités créatrices supérieures les vertus
du militant révolutionnaire..”**

(AHMED SÉKOU TOURÉ, 4^e Congrès de la J.R.D.A.)



Le 8^e anniversaire de la

(Suite de la première page)

férées notre lutte héroïque pour la liberté, la repersonnalisation et la responsabilité, il se doit de s'estimer heureux et fier.

Heureux à double titre : tout d'abord d'être devenu homme et homme libre et responsable et en second lieu l'égal de son frère ou de celui qui l'oppressait et qui aujourd'hui, grandi par la double réhabilitation qui fait de l'ancien esclave affranchi l'égal de son maître lui-même libéré.

Et fier ainsi d'appartenir à cette organisation juvénile qui constitue l'aile marchante du P.D.G., une jeunesse exemplaire, libérée de vieilles habitudes, de vieux complexes, des facilités esclavagistes, et irréversiblement engagée pour le triomphe des nobles idéaux qui ont prévalu à la naissance du P.D.G. dont elle doit être à tous égards, la plus parfaite incarnation.

Notre jeunesse est une. Son destin est commun, et irréversiblement lié à celui du peuple de Guinée.

La JRDA, éduquée pour acquérir une haute conscience de ses responsabilités tant nationales qu'internationales doit sans cesse élargir et approfondir ses connaissances, développer son utilité, sa valeur sociale et humaine.

En ce 8^e anniversaire de la JRDA, nous pouvons affirmer avec le Secrétaire Général du Parti que «nos jeunes symbolisent et préfigurent la jeunesse révolutionnaire d'Afrique, dont ils incarnent les vertus et expriment la détermination», oui, cette détermination d'être toujours aux côtés des jeunes qui luttent... au Vietnam, en Angola, en Guinée-Bissao, à Cuba, bref, sur tous les fronts du grand combat contre ceux qui s'opposent à l'épanouissement et au bonheur réels des jeunes et des peuples.

Oui, la JRDA mérite plus d'éloge en ce 8^e anniversaire car, elle est la force de notre temps : celle qui a mission de révolutionner la Guinée indépendante dans tous les domaines.

Cette mission historique implique une efficacité toujours plus grande de nos jeunes, efficacité qui doit traduire, par une attitude révolutionnaire de notre mouvement juvénile sa volonté d'aller sans cesse de l'avant dans l'exécution des tâches nouvelles qu'impliquent les exigences de la Révolution.

En ce 8^e anniversaire, le vœu que nous formulons à l'intention de tous les jeunes

guinéens se résume en cette phrase du Secrétaire Général du Parti, «Décoloniser et démythifier l'homme guinéen, faire surgir du sein de la jeunesse guinéenne un nouveau paysan, un nouvel étudiant, un nouvel ouvrier, alliant à des capacités créatrices supérieures les vertus du militant et la conscience du responsable révolutionnaire».

Ce nouveau paysan, ce nouvel étudiant, ce nouvel ouvrier sont déjà nés qui s'épanouissent et mûrissent sur les mille chantiers de l'édification nationale. Nous les rencontrons en foules grouillantes et réjouies dans les classes de l'Ecole nouvelle, dans les fermes, des Collèges d'Enseignement Révolutionnaires, dans les champs collectifs, les ateliers et laboratoires, sur les scènes de nos théâtres populaires, dans nos ensembles artistiques et culturels.

D'ores et déjà, ils constituent un monde nouveau dont l'allure et le comportement heurtent les conservateurs et qui remplit d'une fierté à la fois profonde et éminente les militants qui prennent la peine de faire une retrospective sur les conditions de vie des jeunes d'avant la naissance de la JRDA.

Les jeunes de la JRDA formés à l'Ecole du P.D.G. constituent à tous égards, en effet de sérieux motifs de fierté révolutionnaire — décomplexés, ignorant tout des luttes et oppositions ethniques, n'ayant plus aucune idée des différenciations sociales, ils constituent déjà par leur cohésion militante la «Grande Société pour laquelle tant de martyrs, tant de héros ont donné leur vie».

La jeunesse forgée par le P.D.G. est responsable ; elle est majeure bien avant l'âge dit de majorité, que dire encore !

De telles victoires remportées en si peu d'années par notre parti sont sans égales, sans prix. Elles constituent la défaite la plus cinglante portée à l'impérialisme, en même temps qu'elle traduisent la forme la plus élevée de la repersonnalisation et de la réhabilitation de l'homme d'Afrique.

Ces victoires de notre parti et de sa jeunesse s'inscrivent aux dimensions de l'histoire.

Cependant nous devons être convaincus que l'impérialisme ne se laissera pas si facilement battre par la Révolution guinéenne dont elle apprécie toute la force de propagation en Afrique et dans le monde. Nous avons d'ailleurs de cette affirmation,

des preuves extraordinairement éloquentes.

Ces preuves nous les vérifions tous les jours dans l'acharnement entêté de l'impérialisme à détruire notre régime populaire et dans sa volonté de recoloniser notre continent.

Nos responsabilités historiques à cet égard, ont été clairement définies par le Secrétaire Général de notre parti, le camarade Ahmed Sékou Touré lorsqu'il a dit : «à la violence impérialiste, nous opposerons la violence Révolutionnaire».

Cette volonté de survie et de développement infini de notre Révolution constitue pour la jeunesse, l'illustration la plus éloquente de la

«A côté de la daba, le fusil»

«A côté du microscope, le fusil»

«A côté de la truelle, le fusil»

«A côté de la marmite, le fusil».

Durant un an, notre vaillante jeunesse s'est attelée activement à l'application de ces mots d'ordre lancés le 27 mars 1966 au stade du 28 Septembre.

Sérieusement elle s'y est consacrée, consciente de son devoir historique d'édifier d'une façon continue et dynamique l'infrastructure de la Révolution et en même temps que de détruire les forces hostiles à la Révolu-

«l'intérieur de chaque nation, la jeunesse de la Révolution Démocratique Africaine a pour alliés sûrs le prolétariat et tous les éléments engagés inconditionnellement dans la lutte sociale contre les féodalités».

C'est dire que notre jeunesse doit lutter contre les tendances négatives. Elle doit lutter contre ses faiblesses, contre les féodalités bureaucratiques, contre les nationaux nostalgiques d'un passé révolu.

Hier encore les jeunes de Conakry, renouvelant leur serment de fidélité au parti et au Chef de la Révolution scandaient à travers les rues de la capitale



détermination du Parti de radicaliser la Révolution pour le plus grand bien des générations montantes engagées dans les rangs de la J.R.D.A.

Cette volonté du Parti trouve et trouvera, nous en sommes sûrs les échos les plus déterminés et conséquents au sein de notre vaillante J.R.D.A. qui est convaincue de ce que «la jeunesse a tout à gagner dans la radicalisation de la Révolution qui œuvre presque exclusivement pour son bonheur».

Nous nous rappelons avec précision les mots d'ordre lancés il y a un an, au nom de la Direction Nationale de la jeunesse, par le camarade Idrissa Traoré, Secrétaire général du Comité Exécutif de la J.R.D.A. à l'occasion du 7^e anniversaire de notre organisation nationale de la jeunesse. Le camarade Traoré Idrissa, indiquant à la jeunesse du pays les directives de la lutte face aux agressions répétées de l'impérialisme s'écriait le 26 mars 1966 au Stade du 28 Septembre :

celles-là même qui consciemment ou inconsciemment constituent la 5^e colonne de l'impérialisme ennemi.

Sur le plan de la lutte agro-pastorale, dans l'application des mots d'ordre «produire pour se suffire», la jeunesse rurale réalise que plus elle produit, moins nous importerons et plus nous exporterons et mieux donc, nous nous suffirons. Et elle a produit, elle a gagné la campagne agricole passée. Elle a compris qu'il faut décupler d'efforts pour faire triompher la Révolution.

Dans l'application des autres mots d'ordre, nos jeunes camarades des deux sexes ont appris pour se qualifier et qualifier la révolution.

Aujourd'hui elle lutte, convaincue comme l'a si bien dit le Secrétaire général au 4^e Congrès de la J.R.D.A. qu'elle a : «Pour alliées toutes les forces de progrès et de paix, mobilisées contre le colonialisme, le néo-colonialisme et l'impérialisme» ; convaincue aussi de ce qu'à

des mots d'ordre sortis du Premier camp de la Milice populaire : «la Révolution ou la mort». ! Concrètement cette devise est appliquée et aujourd'hui, partout, sur le territoire national, la jeunesse fusil en bandoulière et baïonnette au canon, constitue mille patrouilles qui défendent la révolution.

Le Secrétaire Général du Parti nous disait lors de la clôture du 4^e Congrès national de la J.R.D.A. «La Révolution vous apprend que le bonheur, n'est ni dans le ciel, ni dans la mer, mais qu'il est en vous ; souhaitez-le et vous serez heureux. Le bonheur est en vous, dans le développement de vos facultés. C'est dans votre propre équilibre que réside le bonheur, dans votre conception, dans la qualité de la vie de votre peuple ; vous êtes soudés au peuple, vous partagez ses souffrances et ses misères ; bonheur collectif ; ce bonheur est en vous en tant que cons-

(Suite page 3)

création de la J.R.D.A.

(Suite de la page 2)

science, en tant que volonté et c'est pourquoi nous devons comprendre que ce n'est pas en laissant l'économie de nos pays entre les mains des impérialistes que nous pourrions obtenir le bonheur, c'est-à-dire l'équilibre réel de l'individu et de la société.

Pour la jeunesse le vrai bonheur n'est pas la jouissance d'un plaisir passager. Le vrai bonheur consiste à lutter dur afin de créer pour la jeunesse et l'ensemble du peuple les conditions du bonheur permanent infini. Cette lutte se situe aujourd'hui sur le triple plan : lutte contre l'impérialisme, lutte contre les agents nationaux de l'impérialisme, lutte pour réaliser dans les délais les plus rapprochés la totale indépendance économique du pays.

Cette lutte exige que tous les militants, singulièrement les militants de la J.R.D.A. n'acceptent aucun compro-

Révolution contre la réaction intérieure et extérieure.

La situation africaine et internationale indique que

plaudir les immenses victoires remportées par notre jeunesse, doit engager celle-ci dans une lutte plus ra-

me, la contre-révolution impérialiste, colonialiste et néo-colonialiste.

Pas de compromis avec l'impérialisme, ses agents et ses alliés !

Il faut :

- Attaquer les difficultés à la fois et par tous les bouts (sinon elles viendront à bout de nos efforts sporadiques).

- Créer, progresser, remporter la victoire sur tous les fronts.

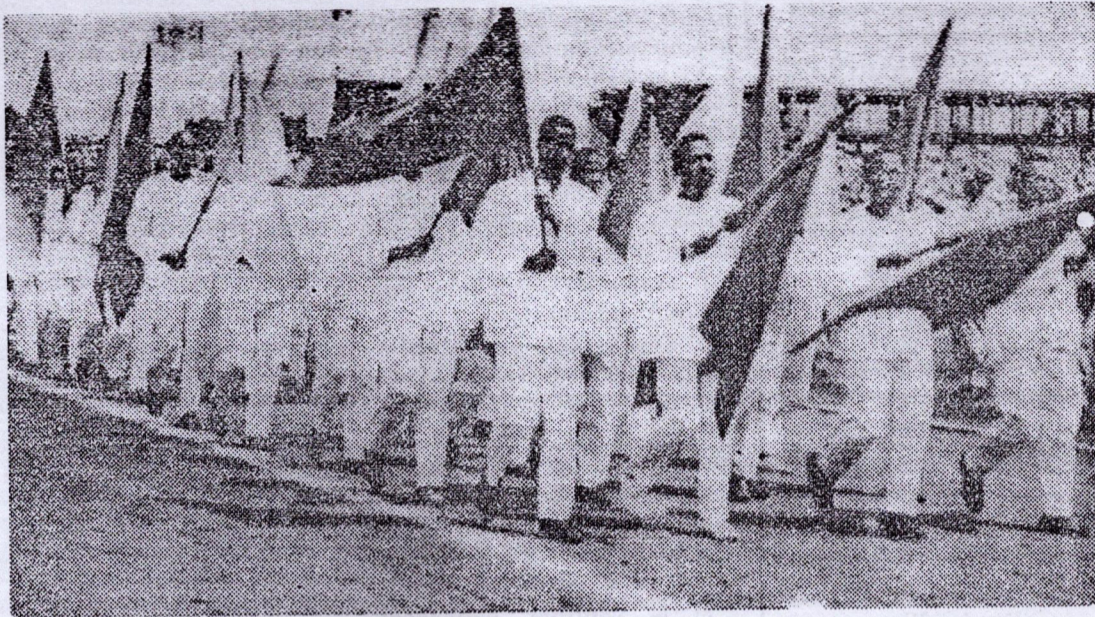
- Défendre la Révolution en tous moments et sur tous les fronts.

- Détruire chaque jour la Réaction, et la détruire entièrement !

- Chaque jour nous qualifier, nous surpasser.

- En un mot être des Révolutionnaires intégraux, car notre devise l'exige !

«LA REVOLUTION OU LA MORT».



mis avec l'ennemi et qu'ils gardent intacte leur confiance dans la victoire de la

le 8e anniversaire de la J.R.D.A. en même temps qu'il nous permettra d'ap-

plaudir les immenses victoires remportées par notre jeunesse, doit engager celle-ci dans une lutte plus radicale contre le défaitisme, «la sagesse politique», la subversion, le sentimentalisme,

DU CONTROLE FINANCIER

(Suite de la page 4)

du Contrôle Financier, mensuellement et trimestriellement, des rapports comptables dans la forme et dans les délais fixés par le Plan Comptable National. Il examine ces documents et adresse au chef de l'Etat, un compte rendu mensuel et trimestriel portant ses observations et critiques sur le fonctionnement des Sociétés et Entreprises.

Le ministre du Contrôle financier reçoit à la clôture de l'année financière les bilans des Sociétés et Entreprises appuyés des pièces justificatives selon les dispositions du plan Comptable National, pour examen et apurement. Il propose toutes rectifications et les fait approuver par décret.

Le Ministre, ou ses délégués spécialement mandatés à cet effet, pour remplir la mission qui leur est dévolue, auront libre accès à toutes les sociétés et entreprises. Ils pourront, à volonté, sans que cette énumération ait pour effet de limiter le champ de leurs investigations, visiter les locaux, inspecter les stocks, le matériel, les travaux, le personnel, se faire présenter tout document qu'ils pourront examiner sur place ou déplacer.

Le Ministre rend compte régulièrement au Chef de l'Etat de ses observations concernant le fonctionnement des Sociétés et Entreprises et propose des solutions destinées à assurer leur bon fonctionnement ou à sauvegarder leur patrimoine ou les intérêts de l'Etat.

En cas d'urgence ou de flagrant délit, il peut suspendre

un agent quelconque de la Société ou de l'Entreprise.

Le Ministre du Contrôle Financier correspond pour toutes les questions de sa compétence, directement avec les directeurs des sociétés et entreprises, et transmet une copie de ses correspondances au Ministre de tutelle.

Le Ministre du Contrôle Financier peut demander la communication de tous documents administratifs nécessaires à l'accomplissement de sa tâche à tout département ministériel. Aucun renseignement pour l'examen des affaires de sa compétence ne peut lui être refusé par les différents départements ministériels et services rattachés.

Directement ou sous-couvert des ministres de tutelle le Ministre du Contrôle Financier notifie aux Sociétés et Entreprises, les décisions définitives concernant leurs opérations financières.

Les services du ministère du Contrôle Financier sont organisés par arrêté. Cet arrêté détermine les sections composant le Département ainsi que la discipline du travail, la forme des documents à produire par les Entreprises, la périodicité de leur production, en se conformant strictement aux dispositions du Plan Comptable National institué par décret n° 477/PRG du 21 décembre 1961.

Un ou plusieurs agents du Ministère du Contrôle Financier pourront être affectés dans les Sociétés et Entreprises pour y exercer le contrôle permanent ou temporaire, notamment quand la Société ou Entreprise se trouve localisée en dehors de Conakry.

Pour exécuter un contrôle plus approfondi, le Ministère du Contrôle Financier a la faculté de faire appel au service des techniciens et spécialistes des autres départements ministériels.

Des dérogations aux prescriptions du présent décret pourront être accordées, par décret pris sur proposition du Ministre du Contrôle Financier, aux Sociétés et Entreprises d'Economie Mixte.

Le décret n°374/PRG du 26 octobre 1966 portant création d'un Bureau Central de Contrôle Financier des Sociétés et Entreprises à caractère industriel et commercial est abrogé.

Le présent décret qui entre immédiatement en vigueur sera communiqué partout où besoin sera.

UNESCO PUBLICATION D'UN RAPPORT SUR L'APARTEID

Le Secrétariat de l'UNESCO a publié un rapport sur les conséquences néfastes de la politique de discrimination raciale appliquée par le gouvernement de la République Sud-africaine. Dans ce rapport on indique notamment qu'en BSA, à tous les degrés de l'instruction publique, existe une discrimination monstrueuse.

Les étudiants de l'Université du Cap se sont prononcés hier, après les manifestations à une majorité écrasante contre le régime de l'apartheid à l'Université, et ont dénoncé une fois de plus la nouvelle constitution

du conseil représentatif des étudiants qui, présentée au mois de février dernier par le conseil universitaire, prévoit notamment que seul les sociétés et clubs réservés aux membres de même race seraient officiellement reconnus à l'université. Si l'opinion mondiale déclarait déjà à maintes reprises que la politique de l'apartheid est une politique de toute une chaîne de crimes, il n'y a pas de doute, les coparticipants à ces crimes, ceux qui soutiennent aujourd'hui ouvertement ou non les racistes de la République Sud-africaine, seront invités eux aussi à répondre à leurs honteux crimes.

Les rencontres de championnat national d'athlétisme série élémentaire des groupes 4-5 et 6 pour les Délégations Ministérielles de la Moyenne-Guinée, de la Haute Guinée et de la Guinée-Forestière primitivement prévues les 25 et 26 mars sont reportées aux 1 et 2 avril 1967 où elles se dérouleront de la façon suivante :

A Labé, pour les fédérations de Kouandara - Mali - Tougué - Gaoual - Pita - Dalaba - Mamou et Labé.

A Kankan, pour les fédérations de Kouroussa - Faranah - Dabola - Dinguiraye - Siguiry - Kérouané et Kankan.

A N'Zérékoré, pour les fédérations de Yomou - Kissidougou - Macenta - Beyla

SPORTS... SPORTS...

- Guéckédou et N'Zérékoré. Ces rencontres sportives seront supervisées par les maîtres d'éducatifs physique et sportive en service à Labé - Kankan - Macenta et Pita.

ALGER. - L'Algérien Rachid Mekhloufi capitaine de l'équipe de football Saint-Etienne a reçu jeudi soir, au stade d'El Annasser d'Alger, l'étoile d'or du meilleur footballeur de France 1965-1966 des mains du joueur Remois Raymond Kopa.

La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs milliers de spectateurs algériens et des présidents Boumediene et Mokhtar Ould Daddah, venus assister à la finale du tournoi international de football organisé par «Air Algérie» et opposant «Athletico» de Madrid et la sélection de Budapest.

La commission japonaise de la boxe a confirmé vendredi qu'elle s'opposerait à ce qu'ait lieu le 27 mai à Tokio une rencontre pour le titre mondial des poids lourds entre Cassius Clay et le champion argentin Esear Bonavena.

La commission a précisé que l'association mondiale de la boxe et le conseil mondial de la boxe approuvaient son attitude du fait que ses statuts excluaient la possibilité de rencontre entre boxeurs étrangers au Japon et ajoute que si le match avait effectivement lieu, elle refuserait de l'homologuer pour le titre mondial.

HOROYA

ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE DE GUINEE

COMPTE CHEQUES POSTAUX (C. C. P.) 7770
BANQUE CENTRALE R. GUINEE (B. C. R. G.) 32 - 34 - 58

AU MINISTERE
DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

SIGNATURE D'ACCORD DE COOPERATION GUINEE - R. FEDERALE D'ALLEMAGNE

Jeudi matin au Ministère du Développement Economique, a été signé par le ministre des Travaux Publics, M. Fofana Karim, et par Son Excellence l'Ambassadeur Haas, qui étaient tous les deux entourés de leurs collaborateurs, un accord de coopération entre la République Fédérale d'Allemagne et la République de Guinée concernant le développement de la pêche maritime.

Dans le cadre de cet Accord, des techniciens ouest-allemands vont venir en Guinée pour construire avec leurs homologues guinéens, un chantier naval. Celui-ci permettra à la Guinée de fabriquer sur place des bateaux de pêche.

A côté des constructeurs, seront formés et spécialisés des cadres techniques pour la pêche, à savoir : personnel navigant, personnel technique et tous les métiers y afférents.

L'idée-force des initiateurs guinéens et allemands de cet Accord, est de doter la Guinée d'un secteur économique qui sur la base

des grandes richesses naturelles des côtes, sera d'une autonomie complète depuis la construction des bateaux jusqu'à la commercialisation.

Dans les discours qui ont été prononcés à cette occasion, le Ministre Fofana Karim et l'ambassadeur Haas, ont souligné l'importance primordiale du développement de la pêche pour sa répercussion directe sur le bien-être du peuple et une influence indirecte sur la productivité et l'économie en général.

REUNION DU SYNDICAT NATIONAL DES MINES ET CARRIERES

Le Bureau du Syndicat Nationale des Mines et Carrière s'est réuni le dimanche 19 mars 1967 de 9h à 14h 30 au Centre de Barbassia sous la présidence de son Secrétaire Général, le Camarade Baldé Abdoulaye, avec l'ordre du jour suivant :

- 1° Compte-rendu des missions :
- a) à l'E.G.E.D. Fénariah ;
- b) à la SIRAG Manéah.
- 2° Divers.

Prenant la parole à l'ouverture de la séance, le Camarade Baldé Abdoulaye (faisant le compte rendu des activités de la mission qu'il a dirigée à Fénariah) a déclaré :

A Fénariah, Banankoro, Binko et Orokoro, notre mission a fait le compte rendu des travaux du 3ème Congrès du Syndicat National des Mines et Carrières tenu à Conakry les 10 et 11 Février 1967.

Partout, des conférences éducatives ont été faites à l'intention des travailleurs. Ces conférences portaient sur :

Les dispositions à prendre pour l'amélioration correcte des conditions de C.E.B. de Labé.

L'intensification des cultures agricoles par les travailleurs et l'organisation des Coopératives agricoles au niveau de chaque station.

Le placement des postes syndicaux de l'année 1967, la formation des équipes sportives des travailleurs.

Par ailleurs, la mission a participé à la conférence économique de la Région de Kérouané tenue à Banankoro les 3, 4 et 5 Mars 1967 et a procédé à l'é-

ATTRIBUTION DU MINISTERE DU CONTROLE FINANCIER

Le Ministère du Contrôle Financier institué par décret n° 54/PRG du 1er mars 1967 a pour attributions :

1) le contrôle financier des Sociétés et Entreprises d'Etat à caractère industriel et commercial ;

2) le contrôle financier des Sociétés et Entreprises d'Economie Mixte.

Il exerce les attributions qui lui sont dévolues par :

a) l'examen préalable des Budgets annuels de fonctionnement des Sociétés et Entreprises qui seront approuvés par décrets,

b) la surveillance de l'exécution quotidienne de ces Budgets par le contrôle a priori des dépenses à effectuer,

c) le contrôle permanent de la gestion économique, de la comptabilité, des bilans et rapports comptables, et des opérations financières de tous genres des Sociétés et Entreprises susvisées.

Plus spécialement, toutes dépenses d'immobilisations et de

frais généraux des Sociétés et Entreprises devront recevoir son visa préalable avant tout commencement d'exécution. Par référence au Plan Comptable National, ces dépenses sont notamment celles des comptes suivants, sans que cette énumération soit limitative :

- a) Immobilisations
- N° 20 terrains
- 21 constructions
- 22 matériel fixe
- 23 matériel et outillage
- 24 matériel de transports
- 25 autres moyens de travail
- 26 institutions sociales durables
- 27 frais d'établissement à amortir sur plusieurs exercices.

b) Frais Généraux

- N° 51 salaires et charges sur salaires
- 52 impôts admis en déduction
- 53 travaux, fournitures et services extérieurs
- 54 transports et déplacement (en ce qui concerne le personnel seulement)
- 55 frais divers de gestion
- 56 frais financiers.

Toute fois, les dépenses jusqu'à la limite de 50.000 francs seront dispensées de ce visa préalable et feront l'objet d'un état récapitulatif mensuel à titre de régularisation.

Tout projet d'acte à caractère juridique (contrat, déci-

sion concernant le personnel, marché, bail, location d'immeuble etc...) ayant pour effet d'engager la Société ou l'Entreprise ou d'aliéner un élément de patrimoine, devra être soumis au contrôle et au visa préalable du Ministère du Contrôle Financier.

Indépendamment des actes accomplis par ce Ministère, les Sociétés et Entreprises seront tenues de faire contresigner par leur Ministre de tutelle tous les chèques tirés sur leurs comptes bancaires avant leur remise aux bénéficiaires.

Les comptes bancaires visés par le présent article englobent tous les comptes ouverts au nom de la Société ou de l'Entreprise sans exception.

D'autre part, les Ministres de tutelle des Sociétés et Entreprises continuent à exercer leur contrôle direct sur ces unités conformément aux dispositions de l'Article 7 du décret n° 477 PRG du 29 décembre 1961 portant institution du plan Comptable National.

Ils communiquent au Ministre du Contrôle Financier copies de leurs rapports de contrôle.

Il est fait envoi au Ministre

(Suite page 3)

ZIMBABWÉ

L'HYPOCRISIE DE LA GRANDE-BRETAGNE DEMASQUEE

Le ministre des Finances du régime Ian Smith de Rhodésie du Sud a informé récemment la presse mondiale qu'au cours de l'année écoulée, les compagnies anglaises ont vendu et fourni à la Rhodésie des marchandises pour un montant de onze millions de livres sterling.

Voilà déjà la deuxième année que le gouvernement anglais veut «abattre» le régime raciste en Rhodésie à l'aide des prétendues sanctions économiques. On supposait que, tout d'abord, la Grande-Bretagne elle-même cesserait de fournir des marchandises à la Rhodésie et à acheter les matières premières rhodésiennes.

Et bien non, les marchandises anglaises affluent sans cesse en Rhodésie et les sanctions économiques sont constamment un sujet de railleries de Salisbury.

La vente à la Rhodésie de marchandises et d'équipement pour les transports, y compris les camions et les pièces de rechange pour avions de guerre, atteint un mon-

tant de sept millions de livres, celle du whisky, du papier, des médicaments et des tissus, de quatre millions.

Une firme anglaise est même parvenue à vendre aux planteurs rhodésiens un lot important de biscuits pour chiens...

Le ministre rhodésien Rathol a déclaré récemment, sur un ton ironique triomphant, que les businessmen anglais n'hésitent devant aucun «procédé louche» pour vendre leurs marchandises à la Rhodésie, en dépit des sanctions.

Le fiasco des sanctions économiques est évident, il démasque une fois encore les déclarations hypocrites selon lesquelles on pourrait à l'aide des «sanctions britanniques» écraser la rébellion rhodésienne.

Aussi devient-il de plus en plus impérieuse que tout soit entrepris afin que l'Afrique révolutionnaire apporte son appui matériel aux patriotes, en lutte armée pour la libération du Zimbabwe.

MOUVEMENT DE PERSONNALITES

Hier par le régulier de la Compagnie K.L.M. la délégation gouvernementale conduite par M. Lansana Béavogui, ministre guinéen des Affaires Etrangères et comprenant M. Kassory Bangoura directeur général de la coopération au Ministère des Affaires Etrangères est rentrée dans notre capitale venant des Etats-Unis d'Amérique.

Rappelons que cette délégation, sur invitation du gouvernement américain, séjournerait aux Etats-Unis depuis le 3 mars 1967.

Signalons par ailleurs que M. Karim Bangoura ambassadeur de Guinée à Washington est arrivé à Conakry par le même appareil.